



**11<sup>E</sup> CONGRÈS NATIONAL  
DES RÉSEAUX  
DE CANCÉROLOGIE**

23 & 24 septembre 2021 ■ Le Corum, Montpellier

# **Soins oncologiques de support**

## ***Cadre et dispositifs/outils existants***

***Sylvie Pelletier*** (Cadre de santé coordinatrice - ONCOCENTRE)

***Emilie Houas-Bernat*** (Responsable de projets - Département Organisation et parcours de soins INCa)



- Mesures SOS - Stratégie décennale de lutte contre les cancers
- Référentiel organisationnel national des SOS
- Parcours de soins global après traitement d'un cancer
- Projets à venir



# Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030

## Axe 2 « Séquelles et qualité de vie » 8 mesures



Adapter le financement des soins de support aux besoins des patients

Accompagner les professionnels par des formations et outils d'aide à la pratique, notamment d'évaluation du besoin

Elaborer un référentiel organisationnel des SOS

Elaborer un cahier des charges national pour garantir la qualité de l'offre de SOS

Assurer aux personnes une information éclairée sur les SOS

Encourager une offre de soins de support en proximité et accessibles financièrement

Etudier les apports de la socio-esthétique en vue d'une intégration au panier de soins de support, après évaluation

Proposer des AAP de recherche interventionnelle, notamment pour évaluer les conditions de recours aux SOS

# Axe 3 « Cancers de mauvais pronostic »

## 4 mesures



Mettre en place des programmes de soins de support en proximité et d'éducation thérapeutique intégrant les principaux facteurs de risque

Garantir une prise en compte renforcée de la douleur et des soins palliatifs

Soutenir cette thématique dans le cadre de programmes de recherche

Systematiser la proposition de soutien renforcé aux aidants et à l'entourage des patients

## Axe 4 « S'assurer que les progrès bénéficient à tous » 1 mesure



**11**<sup>E</sup> CONGRÈS NATIONAL  
DES RÉSEAUX  
DE CANCÉROLOGIE

23 & 24 septembre 2021 ■ Le Corum, Montpellier

Proposer une offre de soins de  
support adaptée



# Référentiel organisationnel national des soins oncologiques de support

**RÉFÉRENTIEL  
ORGANISATIONNEL  
NATIONAL DES SOINS  
ONCOLOGIQUES  
DE SUPPORT  
DES PATIENTS ADULTES  
ATTEINTS DE CANCER**  
*/ Avis d'experts*



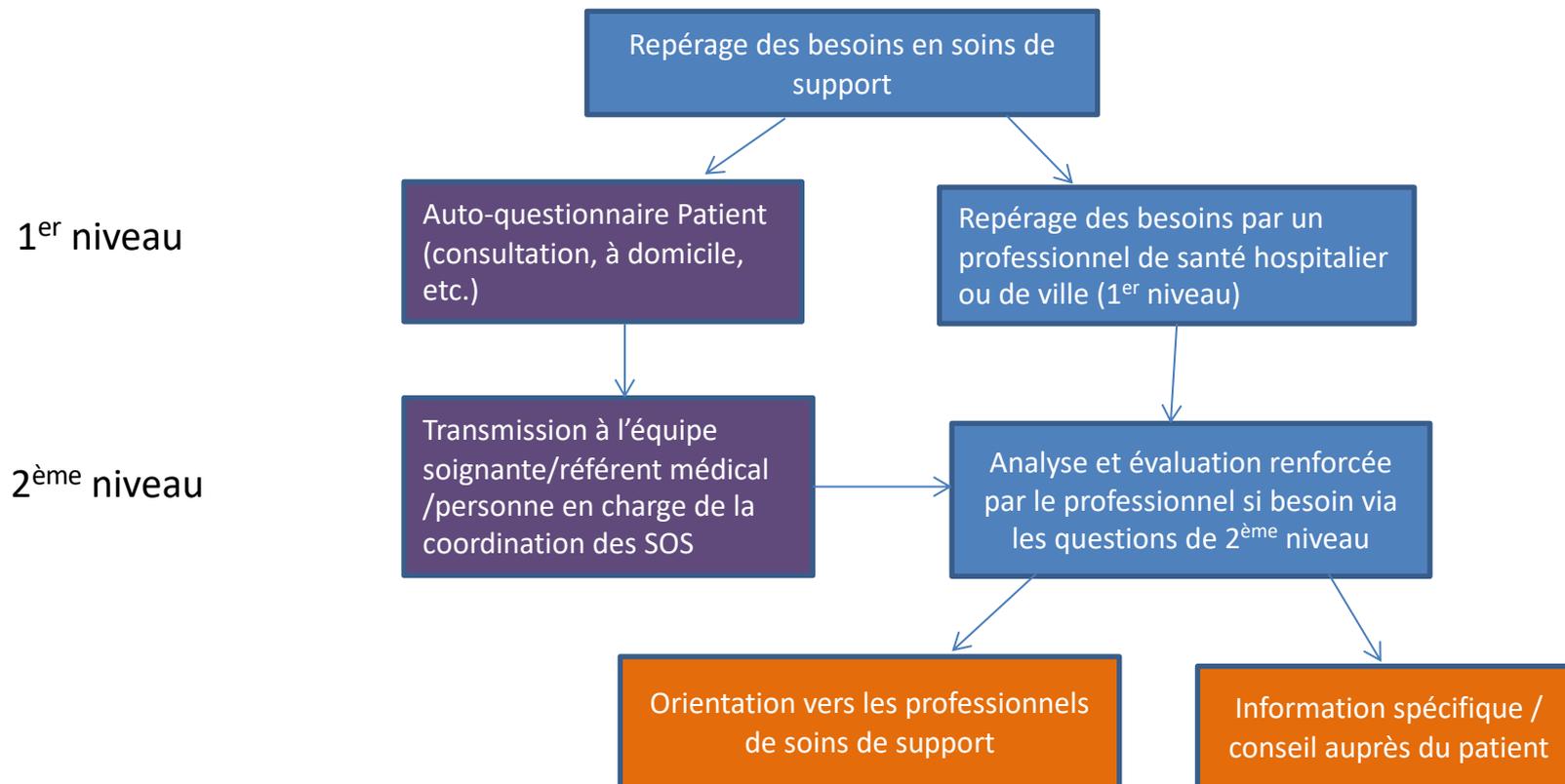
## Contexte

- Définition du panier de soins de support : circulaire du 23/02/2017
- Amélioration attendue de la qualité attendue dans le **repérage des besoins, l'orientation et la délivrance** des soins de support pour les patients sur l'ensemble du territoire national
  
- Groupe de travail national
  - Coordonnateur scientifique : Pr Philippe Colombat
  - Représentants : ARS, RRC, différents professionnels de santé et médico-sociaux (médecin généraliste, pharmacien, oncologue, spécialiste, IDEC, professionnels des soins de support, cadre de santé, assistant social), sociétés savantes (AFSOS), et représentants d'usagers



- Proposer **un repérage et une évaluation renforcée** des besoins en SOS pendant et après la phase active des traitements
- **Améliorer la coordination entre les acteurs** divers et variés des SOS
- Proposer **une évaluation de l'activité et de la qualité** des soins de support dispensés

# Organisation du repérage des besoins en soins de support en soins de support





## ➤ **Au niveau des patients :**

- Faciliter l'accès aux SOS en délivrant une information de qualité sur la lisibilité de l'offre ;
- Permettre un accès et une offre équitables aux patients ;
- Adapter cette prise en charge aux besoins de la personne et aux ressources existantes ;
- Améliorer la qualité de vie du patient.

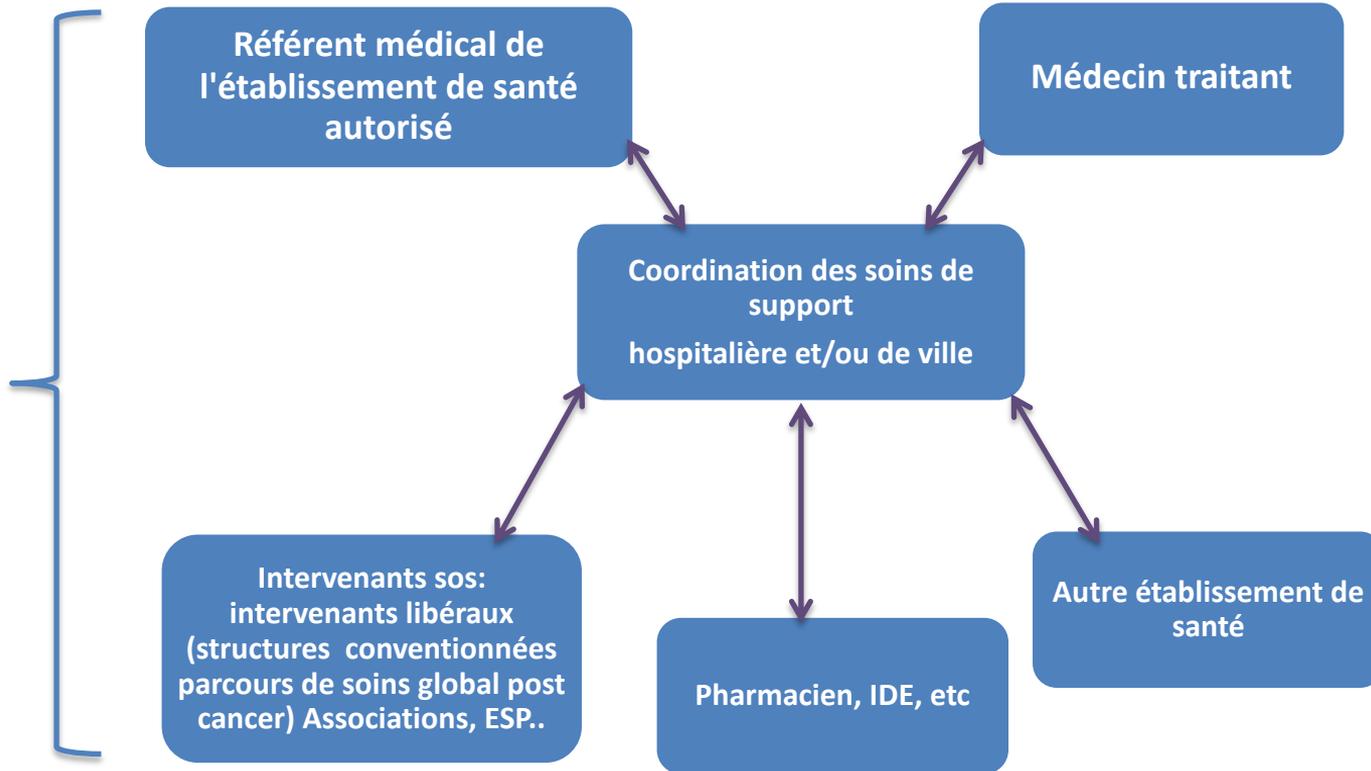
## ➤ **Au niveau des professionnels :**

- Organiser l'offre pour répondre aux besoins des patients ;
- Partager les informations et les évaluations permettant une prise en charge globale et sécurisée ;
- Favoriser les échanges entre les acteurs ville/hôpital par l'utilisation des outils ;
- Créer du lien entre les personnels de la coordination, les prescripteurs et offreurs de SOS

# Les acteurs de la coordination



ARS  
RRC





- Evaluation des **structures** : qualité de l'offre de soins et l'activité
- Evaluation des **professionnels** : évaluer l'activité et vérifier la formation suivie
- Evaluation auprès **des patients** : mesurer la qualité perçue des soins de support et l'impact sur la qualité de vie



- **Grilles de repérage et d'évaluation** des besoins en SOS destinés aux patients et aux professionnels de santé
- **Guide méthodologique** à destination des professionnels de santé
- Règles de construction et d'actualisation des **annuaires régionaux** des professionnels des soins de support
- **Outils d'évaluation de l'accès et la qualité** des soins de support délivrés au patient



- **Publication** du référentiel organisationnel : octobre 2021
  
- **Accompagnements des acteurs :**
  - Webinaire INCa début 2022 : appropriation du référentiel auprès des professionnels, structures et institutions
  - Valorisation du document lors de réunions régionales dédiées aux soins de support



# Parcours de soins global après traitement d'un cancer



- Loi n°2019-1446 du 24 décembre 2019 de la LFSS pour 2020
- Décret n°2020-1665 du 22 décembre 2020 :
  - **Cancérologue, pédiatre ou médecin traitant** peut prescrire à toute personne ayant reçu un traitement contre le cancer
  - jusqu'à 12 mois après la fin de son traitement, tout ou partie des prestations composant son parcours de soins global après le traitement d'un cancer
- Le Parcours comprend :
  - un **bilan d'activité physique** (donnant lieu à l'élaboration d'un projet d'activité physique adaptée), un **bilan diététique**, un **bilan psychologique**
  - des **consultations** de suivi diététique et psychologique (au maximum 6)
- Arrêté du 24 décembre 2020 : Fixe les tarifs = panier de **180€/patient**



- **Convention entre le DG de l'ARS et les structures volontaires** pour participer à ce dispositif :
  - Organiser l'ensemble des prestations,
  - Assurer le recueil des données nécessaires à l'évaluation qualitative et quantitative du dispositif et leur transmission à l'ARS,
  - Rémunérer l'équipe pluridisciplinaire réalisant les prestations.
- **Contrat type** : entre professionnels intervenant et la structure
  
- Instruction du 27 janvier 2021 relative à la mise en œuvre du parcours de soins global après le traitement d'un cancer
  - **Appels à candidatures** mis en place par les ARS en lien avec les RRC
  
- **Financement** :
  - 2021 (10M€) ; 2022 (20M€) et 2023 (30M€)



- AAC **finalisés** : dans 9 régions
- AAC **en cours** : dans 2 régions
- AAC **en cours de rédaction** : 2 régions
  
- **Exemple de type de structures retenues** :
  - CPTS, MSP, CSP, DAC, établissements de santé, Ligue contre le cancer, HAD, Associations (CAMI)
  
- AAC prévus en 2022 dans certaines régions pour compléter l'offre sur le territoire
  
- **Evaluation nationale** du dispositif : mission confiée à l'INCa en lien avec les ARS



# Projets à venir dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers



- **Cahier des charges national pour la qualité** de l'offre de soins de support
- **Travaux complémentaires** afin d'adapter le référentiel national à certaines populations notamment les enfants et adolescents/jeunes adultes
- **Evolution du panier de soins de support** : basée sur les études existantes, telles que l'évaluation des apports de la socio-esthétique.



- **Identification et diffusion** d'outils et dispositifs dédiés :
  - À l'éducation thérapeutique du patient ;
  - À la prévention, au repérage et au traitement des séquelles ;
  - À l'accompagnement des patients et aidants reposant sur le repérage des fragilités
  
- **Définition du dispositif de fin de traitement**
  
- **Définition du suivi des patients à long terme ayant eu un cancer dans l'enfance**



**Merci de votre attention**